



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Pourquoi mon intermédiaire financier me demande-t-il de remplir un questionnaire détaillé ?

[Imprimer](#)

Les intermédiaires financiers ont l'obligation d'apprécier si les services ou les produits proposés dans le cadre d'un conseil en investissement sont adaptés à votre situation.

C'est pourquoi l'intermédiaire va vous faire remplir un questionnaire pour évaluer :

- votre expérience et vos connaissances en matière d'investissement,
- votre situation financière,
- vos objectifs d'investissement.

La réponse à ces questions est importante car elle va lui permettre de vous délivrer un conseil adapté à votre situation personnelle.

L'intermédiaire est tenu d'obtenir ces informations avant de vous fournir un service, que vous soyez déjà client ou simplement client potentiel.

Enfin, sachez que votre intermédiaire est tenu à un devoir de confidentialité concernant les informations recueillies

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :

Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02